

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

L'an deux mil douze, le jeudi 24 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

- Procès-verbal de la délibération O15/2012 : "tarifs des services";

### TARIFS DES SERVICES ANNÉE 2012-2013

Mme DAILLY présente le rapport.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer pour fixer les tarifs des différents services comme suit pour l'année scolaire 2012-2013, à effet au 04 septembre 2012.

Concernant la restauration scolaire, et conformément aux engagements pris, les tarifs approuvés par délibération en date du 9 mars dernier ne seront pas modifiés.

Concernant les tarifs du Conservatoire, il est proposé une augmentation uniforme de 2.1 % sur chacun de ces tarifs, sans réévaluation des droits d'inscription.

#### CONSERVATOIRE - Tarif A : Initiation musicale-Solfège-Danse-Théâtre (tarif annuel)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Ext.
2010-2011	83 €	136 €	173 €	190 €	210 €	227 €	490 €
2011-2012	84 €	138 €	176 €	193 €	213 €	230 €	497 €
<b>2012-2013</b>	<b>86 €</b>	<b>141 €</b>	<b>180 €</b>	<b>197 €</b>	<b>217 €</b>	<b>235 €</b>	<b>507 €</b>

#### CONSERVATOIRE – Tarif B : Solfège+Instrument (tarif annuel)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Ext.
2010-2011	140 €	202 €	259 €	303 €	346 €	376 €	687 €
2011-2012	142 €	205 €	263 €	308 €	351 €	382 €	697 €
<b>2012-2013</b>	<b>145 €</b>	<b>209 €</b>	<b>269 €</b>	<b>314 €</b>	<b>358 €</b>	<b>390 €</b>	<b>712 €</b>

#### CONSERVATOIRE – Tarif C : Instrument seul (tarif annuel)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Ext.
2010-2011	101 €	159 €	197 €	222 €	253 €	285 €	559 €

2011-2012	103 €	161 €	200 €	225 €	257 €	289 €	567 €
<b>2012-2013</b>	<b>105 €</b>	<b>164 €</b>	<b>204 €</b>	<b>230 €</b>	<b>262 €</b>	<b>295 €</b>	<b>579 €</b>

Droit d'inscription : **58 €** (*inchangé*)

Gratuité de l'inscription à partir de la 3<sup>ème</sup> personne de la même famille

Paiement par trimestrialités

1<sup>ère</sup> = 50% du coût annuel, 2<sup>nde</sup> = 30% du coût annuel, 3<sup>ème</sup> = 20 % du coût annuel

**Tarifs de location d'instrument :**

Location à l'année pour les élèves du Conservatoire, sauf pour les élèves en classe Découverte

- valeur de l'instrument inférieure à 450 € : **50 €**
  - valeur de l'instrument comprise entre 451 et 1.000 € : **75 €**
  - valeur de l'instrument supérieure à 1000 € : **100 €**
- } *inchangés*

**Atelier « Chansons » et participants extérieurs** au Conservatoire pour les formations orchestrales : **100 € par an + droits d'inscription** (*inchangé*)

Il est demandé au Conseil de bien vouloir délibérer sur ces propositions.

**M. GAUTRELET** demande quelles sont les charges annuelles du Conservatoire et le déficit de celui ci.

**M. BOURGEOIS** indique que le déficit le plus important sur la Commune est celui du Conservatoire de musique. Le tarif extérieur est de 500 à 600 euros, mais le tarif T1 ne représente que 15% de la charge supportée par les familles. 10% du budget de fonctionnement de la Commune est dédié à la Culture contre à peine 1% pour l'Etat (fonctionnement et investissement confondus).

**M. GAUTRELET** demande si c'était le cas 10 ans auparavant

**M. BOURGEOIS** répond que c'était à peu près similaire.

**M. GAUTRELET** demande s'il serait possible d'avoir une réflexion pour rendre accessible le Conservatoire aux familles nombreuses.

**M. BOURGEOIS** répond que Mme DAILLY a mis en place la gratuité des frais d'inscription pour le 3ème membre de la famille.

**Mme DAILLY** explique que le déficit est contenu sur la saison culturelle, mais que pour le conservatoire c'est beaucoup plus complexe étant donné les charges de personnel comportant un grand nombre de professeurs titularisés.

**M. BOURGEOIS** précise que les mesures gouvernementales instituant la reprise de l'ancienneté après titularisation ont accru les charges du personnel. M. BOURGEOIS avait fait campagne pour la résorption de l'emploi précaire, avec une titularisation dès que possible au 1<sup>er</sup> échelon, ce qui représentait une augmentation lors de la titularisation de 5 à 10%, mais cette mesure l'a fait augmenter de 20 à 30%.

**Mme DAILLY** précise qu'il y a un travail fait avec la population, la maison de retraite et les écoles, ce qui permet d'obtenir des subventions supplémentaires par le Conseil Général.

Vu les orientations budgétaires pour l'année 2012-2013,

Considérant la proposition d'augmentation des tarifs du taux d'inflation constatée, soit 2.1%, sans réévaluation des droits d'inscription.

**APRES DELIBERATION**, le Conseil Municipal, par **27 VOIX POUR**, et **1 ABSTENTION** (M. GAUTRELET)

**FIXE** les tarifs du Conservatoire pour l'année 2012-2013 comme suit :

**CONSERVATOIRE - Tarif A : Initiation musicale-Solfège-Danse-Théâtre** (tarif annuel)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Ext.
2010-2011	83 €	136 €	173 €	190 €	210 €	227 €	490 €
2011-2012	84 €	138 €	176 €	193 €	213 €	230 €	497 €
<b>2012-2013</b>	<b>86 €</b>	<b>141 €</b>	<b>180 €</b>	<b>197 €</b>	<b>217 €</b>	<b>235 €</b>	<b>507 €</b>

**CONSERVATOIRE – Tarif B : Solfège+Instrument ( tarif annuel)**

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Ext.
2010-2011	140 €	202 €	259 €	303 €	346 €	376 €	687 €
2011-2012	142 €	205 €	263 €	308 €	351 €	382 €	697 €
<b>2012-2013</b>	<b>145 €</b>	<b>209 €</b>	<b>269 €</b>	<b>314 €</b>	<b>358 €</b>	<b>390 €</b>	<b>712 €</b>

**CONSERVATOIRE – Tarif C : Instrument seul (tarif annuel)**

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Ext.
2010-2011	101 €	159 €	197 €	222 €	253 €	285 €	559 €
2011-2012	103 €	161 €	200 €	225 €	257 €	289 €	567 €
<b>2012-2013</b>	<b>105 €</b>	<b>164 €</b>	<b>204 €</b>	<b>230 €</b>	<b>262 €</b>	<b>295 €</b>	<b>579 €</b>

Droit d'inscription : **58 €** (*inchangé*)

Gratuité de l'inscription à partir de la 3<sup>ème</sup> personne de la même famille

Paiement par trimestrialités

1<sup>ère</sup> = 50% du coût annuel, 2<sup>nde</sup> = 30% du coût annuel, 3<sup>ème</sup> = 20 % du coût annuel

**Tarifs de location d'instrument :**

Location à l'année pour les élèves du Conservatoire, sauf pour les élèves en classe Découverte

- valeur de l'instrument inférieure à 450 € :	<b>50 €</b>	} <i>inchangés</i>
- valeur de l'instrument comprise entre 451 et 1.000 € :	<b>75 €</b>	
- valeur de l'instrument supérieure à 1000 € :	<b>100 €</b>	

**Atelier « Chansons » et participants extérieurs** au Conservatoire pour les formations orchestrales : **100 € par an + droits d'inscription** (*inchangé*)

Etréchy ensemble et solidaires